

Présidé par Mme. Pascale LE NEOUANNIC, Présidente de la Commission Offre de transports et PDU du STIF

Etaient présents

STIF	Mme GALAND MM. MONNET, GUIMBAUD, SAINT-BLANCARD, ZIBAT, DESORMIERE, ELLIEN, PEYRON
SNCF	Mme THOVEX M. TESTU
RFF	M. HEROUIN
CG77	M. RONDEL
Communauté d'agglomération des communes Avenir et Développement du Secteur des Trois Rivières	M. JACOTIN
Syndicat d'agglomération Nouvelle Marne-la-Vallée/Val Maubuée	M. HERLUISON
Coulommiers	Mmes MOTOT, PICARD M. GOIJAT
Faremoutiers	Mme POVIE
Gretz-Armainvilliers	M. VACHER
La Houssaye-en-Brie	M. ABITEBOUL
Sainte-Colombe	M. MUNIER
UFC « Que Choisir »	M. SCHULZE
Association « Famille de France »	Mme HINDERMANN
CPTP	MM. PARMENTIER, LEFEBVRE
Association des usagers des transports collectifs du Provinois	M. MUNIER
GUT 77	M. SANTERRE

Mme LE NEOUANNIC ouvre la séance en remerciant les représentants des collectivités, des associations et de la SNCF de leur présence. Elle place les questions de régularité des trains et d'adaptation de l'offre à l'évolution des besoins de la population au cœur de la séance.

Le STIF rappelle la volonté exprimée au travers des nouveaux contrats avec les opérateurs de renforcer la concertation en amont avec les collectivités et les associations d'usagers, en amont de la procédure de commande des sillons.

Le STIF présente un panorama général (voir présentation ci-jointe en annexe).

Concernant la régularité, **la SNCF** souligne l'impact positif de l'arrivée des rames AGC en 2008, malgré un objectif de réduction du taux de pannes non encore atteint.

D'importantes évolutions sur la maintenance des Z2N et les RIB ont également permis d'améliorer la situation. Les progrès tiennent également à une pression accrue envers l'ensemble de la chaîne de production du service, en mobilisant les équipes des points de terminus. Le détail des actions engagées est joint en annexe.

Il n'en demeure pas moins que les résultats sont encore inférieurs aux objectifs contractuels, malgré une nette amélioration entre 2007 et 2008, qui semble se confirmer au début de l'année 2009.

Concernant le matériel roulant, le **STIF** rappelle sa décision du 6 février 2009 commune avec la SNCF d'accélérer la livraison du Francilien, par une augmentation du nombre de rames livrées en 2011 et 2012, ce qui permettra le remplacement des matériels RIB du réseau Est fin 2012 au lieu de mi-2015.

Le **SNCF** souligne par ailleurs que, sur l'axe Coulommiers, les RIB offrent une capacité assise plus importante que les Z2N (880 places au lieu de 600), ces dernières étant limitées à des formations de 4 voitures du fait des contraintes du parc. L'amélioration de la fiabilité des RIB permet d'améliorer la phase de transition en attendant l'arrivée du Francilien, malgré une image assez négative de ce matériel qui permet pourtant à la grande majorité des voyageurs d'être assis.

Le STIF précise que les Z2N circuleront sur l'axe Coulommiers jusqu'en 2015, date à laquelle ils seront remplacés par des Franciliens.

Le **STIF** présente la politique de développement de l'offre mise en place sur l'ensemble des réseaux routiers et ferrés depuis plus de deux ans, représentant déjà une dépense supplémentaire récurrente de 400 millions d'euros par an. Sur le réseau SNCF, l'accent est mis principalement sur la lisibilité de l'offre par le cadencement offrant des horaires répétitifs chaque heure, la réduction des creux de desserte en journée, l'amélioration de l'amplitude horaire en soirée et l'augmentation de l'offre le week-end.

Sur le secteur concerné, l'objectif est de combler les carences issues de l'offre mise en place à l'arrivée du TGV Est en juin 2007 et de supprimer toutes les correspondances à Gretz pour ne proposer que des trains directs pour les lignes de Provins et Coulommiers.

Ces deux lignes comprennent une section en voie unique, de Longueville à Provins et de Tournan à Coulommiers, ce qui complique la conception des horaires : sur la ligne de Coulommiers, le sens de la pointe (le matin vers Paris et le soir vers Coulommiers) a été privilégié, ce qui explique des horaires non cadencés en contrepointe.

La ville de **Coulommiers** rappelle qu'initialement, le retrait des RIB était présenté comme un progrès, mais apprécie la décision d'accélérer l'arrivée du Francilien sur la ligne et l'augmentation substantielle de l'offre qui est proposée pour décembre 2009.

La ville de **Sainte-Colombe** demande si la correspondance sur le train Corail à Longueville sera maintenue. Le STIF répond de façon positive, une liaison par autocar sera créé entre Provins et Longueville, complétant les dessertes ferroviaires directes par Transilien qui sont notablement accélérées en tirant profit des performances des AGC.

Le **GUT77** déplore l'absence de toilettes dans le Francilien et remarque qu'en attendant l'arrivée de ce matériel, des RIB fiabilisées peuvent être acceptables du fait qu'elles proposent plus de places assises que les Z2N. Il convient cependant de veiller au chauffage en hiver et à l'éclairage sur les RIB.

Pour les toilettes, la SNCF s'engage à travailler sur une implantation en gare en lien avec l'arrivée du Francilien.

Les **communes de Coulommiers et de La Houssaye** soulignent le problème d'incivisme des voyageurs sur la ligne de Coulommiers, avec des passagers fumant dans la rame en se concentrant dans une voiture. Sur ce point, très mal vécu des autres usagers, la SNCF travaille de concert avec les forces de l'ordre et la police ferroviaire, mobilise les contrôleurs, mais les procédures légales ne facilitent pas la coercition à l'encontre de ces comportements. A la question sur la possibilité d'utiliser la vidéosurveillance, la SNCF rappelle qu'elle ne peut être utilisée que sur demande de la Police Judiciaire et dans le cadre d'un délit.

La **Communauté de Communes des Trois Rivières** demande si des études pour doubler la section Tournan – Coulommiers sont lancées.

RFF précise que des travaux de rénovation des voies seront engagées dès cet été sur Coulommiers, avec le choix de concentrer les travaux sur un seul été, avec création de transports routiers de substitution.

RFF intègre par ailleurs, à la demande du STIF, l'étude d'un point de croisement supplémentaire dans le projet d'horaire stratégique à long terme.

Mme LE NEOUANNIC évoque par ailleurs les négociations en cours en vue d'un contrat entre le STIF et RFF pour clarifier les relations entre les deux entités pour l'amélioration du réseau ferroviaire.

Le GUT77 note enfin que la gare de Gretz-Armainvilliers ne sera plus desservie par les trains de Provins ou de Coulommiers. Le STIF confirme en rappelant que la desserte de cette gare aux heures creuses s'appliquait par la nécessité de donner correspondance entre les trains Paris – Coulommiers et Gretz-Armainvilliers – Provins. Ces navettes n'existant plus dans la nouvelle offre, les trains Transilien de la ligne Paris – Coulommiers seront cadencés et ne desserviront plus Gretz-Armainvilliers. Pour les lignes de Provins et de Coulommiers, le renforcement de la desserte et la suppression des liaisons avec correspondances constitue cependant une amélioration significative.

Mme LE NEOUANNIC remercie les participants de leur présence et indique qu'un comité de ligne se tiendra mi-2010 pour présenter un premier bilan de la refonte d'offre.